ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 58494

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur la déconstruction du modèle familial traditionnel. Profitant du délitement des valeurs et du nombre de mariage, le gouvernement socialiste promeut la création d'un nouveau modèle familial qui ne reposerait plus sur un couple hétérosexuel stable avec des enfants mais sur un modèle monoparentale, sur les familles recomposées, tout ceci tendant à une "parentalité censée recouvrir toutes les formes de familles" pour reprendre l'expression de Guillaume Drago, professeur agrégé des facultés de droit. À côté de toutes ces réformes sociétales qui tendent à la destruction de la base de notre société, le ministère de l'économie et des finances a fait de la famille sa cible première puisque 880 000 foyers fiscaux sont concernés par les nouvelles mesures fiscales. Au-delà de toutes ces attaques à peine déguisées, le Gouvernement devant la résistance massive des Français, a décidé de s'attaquer de façon insidieuse aux plus faibles: les enfants. L'école est devenue le principal vecteur de la conception que l'actuel Gouvernement se fait de la famille comme l'introduction de la théorie du genre qui nie les réalités anthropologiques des individus. Les programmes scolaires visant à déconstruire le modèle sociétal actuel montrent que le gouvernement actuel procède, non plus par grande réforme, mais par petite touche. Comme le soulignait Laurence Rossignol, sénateur socialiste de l'Oise, "le présent projet de loi "loi sur l'égalité hommes-femmes") nous protège, comme le feront les suivants, car il y en aura d'autres". Il lui demande quels sont les projets à venir dont parle Mme Laurence Rossignol et si le Gouvernement a décidé de prendre en compte les protestations des familles françaises qui ne cessent de manifester leur opposition à tous ces projets de loi qui visent à détruire le modèle familial qu'elles défendent.

Données clés

Auteur : M. Jacques Bompard
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58494
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er juillet 2014, page 5411
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)